

Les activités proposées

Cinq grands types de séquences

- 1. Le bilan phonie/graphie à travers l'étude de certains phonogrammes :** le premier jour de chaque semaine jusqu'au mois de mai.
- 2. La mémorisation des mots :** les trois autres jours de la semaine et à partir de la semaine 26, quatre jours par semaine.
- 3. Les synthèses :** quand le principe de fonctionnement est découvert.
- 4. Les dictées, leur relecture et leur correction :** une fois par semaine. La dictée implique la construction progressive d'une grille de relecture orthographique et d'une grille de codage des erreurs. Ces grilles permettent les révisions et les corrections des dictées mais aussi celles des textes produits en expression écrite.
- 5. Les évaluations :** tous les deux mois.

1. Le bilan phonie/graphie : l'étude des phonogrammes

Il s'agit de conduire des séquences (une fois par semaine d'octobre à mai) qui vont permettre aux élèves d'affiner leur perception des phonèmes dans les mots et de revoir les graphèmes les traduisant. Seuls sont revus les phonèmes qui sont traduits par plusieurs graphèmes, pas nécessairement étudiés au cycle2 (voir la programmation sur l'année page 24).

Remarque : Les mots contenant [e] ou [ɛ], [o] ou [ɔ] ont été classés suivant la prononciation donnée par *le dictionnaire Robert* sauf en ce qui concerne *raison, maison, saison* qui sont mentionnés par N. CATACH, *Thèse sur l'Orthographe, Paris, NATHAN*, comme étant indifféremment prononcés [r e zɔ̃] [m e zɔ̃] [s e zɔ̃] ou [r ɛ zɔ̃] [m ɛ zɔ̃] [s ɛ zɔ̃]. Pour ces phonèmes, il appartient à chaque enseignant de tenir compte de la prononciation locale.

Aucune distinction n'a été faite entre [ɛ̃] et [œ̃].

Le phonème [ə] correspondant au graphème « e » n'a pas été revu car il est difficile de généraliser sa prononciation. Dans certains mots et suivant les régions, il se confond totalement avec [œ], avec [ø] ou alors, il ne se prononce pas.

La démarche d'une séquence de classe

- ☞ Présentation de deux phonèmes en opposition avec deux phrases :
 - phase articulatoire mettant en évidence les caractéristiques du phonème.

☞ Étude des graphies d'un des deux phonèmes

✓ **Phase orale :**

- écoute d'un texte et identification du phonème,
- repérage du phonème et de sa place dans des mots,
- recherche de mots contenant le phonème dégagé.

✓ **Phase écrite :**

- lecture du texte,
- identification des graphèmes correspondant au phonème étudié,
- recherche de mots contenant ce phonème dans la liste alphabétique des mots à étudier,
- lecture sur la page du cahier « Je connais les graphies des phonèmes » de la partie consacrée au phonème étudié et remarques sur la fréquence des graphèmes,
- sur le cahier, lecture du tableau contenant les mots à mémoriser.

✓ **Exercices** pour écrire des mots (ceux à mémoriser ou d'autres contenant le phonème étudié), seuls, dans une phrase ou dans un court texte. Ces exercices sont à réaliser par l'élève en autonomie sur la semaine. Il lui permettent :

- de réfléchir sur ce qu'il entend dans un mot,
- d'écrire des mots qu'il ne connaît pas,
- de vérifier l'orthographe de ces mots dans son cahier d'orthographe ou dans le dictionnaire.

La semaine suivante, même démarche pour étudier les graphies de l'autre phonème.

☞ Après l'étude des graphies de plusieurs phonèmes, des exercices sont à nouveau proposés pour réviser **les mots étudiés**. Avant de donner ces exercices, il conviendra que les élèves relisent les mots mémorisés.

2 - La mémorisation de mots

Conformément aux instructions données dans les programmes 2002, il s'agit de conduire dans la semaine, des séquences qui vont permettre aux élèves d'**écrire** les mots à mémoriser (douze par semaine), de les rapprocher pour identifier des régularités, de dégager des principes de fonctionnement et de réfléchir à leur construction et à leur orthographe.

Il a été établi une liste de mots à mémoriser du CP au CM2 à partir de l'échelle DUBOIS-BUYSE. Ici, ce sont les mots réservés au CE2 qui sont mémorisés mais ceux du CP et du CE1 sont constamment revus.

La démarche pour chaque mot

Elle relève à la fois du vocabulaire, de l'orthographe lexicale et de l'orthographe grammaticale.

- ☞ Le maître dit le mot, en demande la nature ou la donne (suivant la période de l'année), en fait expliciter le sens ou les sens à l'aide de phrases, fait éventuellement donner des synonymes, des opposés.
- ☞ Ensemble, on l'épelle phonétiquement.
- ☞ On émet des hypothèses de graphie pour chaque phonème. On vérifie dans le dictionnaire (pas pour tous les mots).
- ☞ On écrit le mot (le maître au tableau, les élèves sur un cahier) en faisant correspondre graphème et phonème. On regarde les probabilités de graphie dans le cahier à la page « *Je connais les différentes graphies des phonèmes* ».
- ☞ Ensuite, suivant la nature du mot, **le point que l'on veut plus particulièrement développer et les connaissances des élèves**, on choisira parmi les activités suivantes :
 - on regarde s'il y a une lettre muette à la fin et on fait des hypothèses sur son rôle ;
 - on réfléchit sur la construction du mot en cherchant des dérivés, des mots de la même famille et on les écrit ;
 - on recherche d'autres mots qui ont la même construction et on les écrit ;
 - on met le mot au pluriel, on l'écrit ;
 - on recherche suivant le mot, son masculin ou son féminin et s'il existe, on l'écrit ;
 - on le conjugue à une ou plusieurs personnes d'un temps donné et on les écrit ;
 - on travaille sur les homophones et on les écrit ;
 - on recherche s'il y a des expressions particulières qui contiennent ce mot ou si on peut l'employer avec « à », « ou », « son », « et », etc.
 - on l'écrit une dernière fois.
- ☞ Pour récapituler tout ce qui a été vu, on écrit sur le cahier à côté de chaque mot étudié le numéro des pages où on retrouve ce mot afin que le soir, chaque élève puisse le retrouver, revoir son orthographe et le recopier plusieurs fois.

Exemple de mémorisation de mots

Un nom : menton

- Le maître demande ou donne la nature du mot : c'est un nom.
- Faire des phrases contenant le mot.
- Ensemble, on l'épelle phonétiquement : [m] [ã] [t] [õ].
- On émet des hypothèses de graphie pour le [ã]. On vérifie dans le dictionnaire (seulement pour un des quatre mots de la séquence).
- On écrit le mot (le maître au tableau, les élèves sur un cahier) en faisant correspondre graphème et phonème. On lit dans le cahier page 7, le tableau consacré à [ã] et on voit que les graphies sont équilibrées.
- On cherche des dérivés et on les écrit : *mentonnière*. On remarque le doublement de la consonne.
- On rappelle d'autres mots terminés par « on » qui ont la même construction et que l'on a vus au CE1 ou les semaines précédentes : *camion* → *camionneur*, *cochon* → *cochonne*, *chiffon* → *chiffonnier*.
- On met le mot au pluriel et on l'écrit : *des mentons*.
- On écrit des expressions pour employer le mot et « son », « sa », « ses », « à », « au », « et », « ou », etc : *un menton en galoche*, *avoir mal au menton*, *son menton*.
- On l'écrit une dernière fois. On rappelle à quelles pages du cahier on va le trouver : celle des mots de la même famille et celle des régularités observées.

Un verbe : monter

- Le maître demande ou donne : la nature du mot : c'est un verbe du 1^{er} groupe.
- Faire des phrases contenant le mot pour en trouver les différents sens : s'élever (monter dans un arbre, monter à cheval ...), assembler (monter une tente ...).
- Ensemble, on l'épelle phonétiquement : [m] [õ] [t] [e].
- On l'écrit à l'infinitif.
- On le conjugue et on voit que suivant le sens, il se conjugue soit avec être, soit avec avoir.
- On écrit : *Elle a monté sa tente toute seule. Elle est montée en voiture. Les prix montent.*
- On cherche des dérivés, des mots de la même famille, on les écrit :
monter → *démonter*, *remonter* (comme *faire* → *défaire*, *refaire*),
monter → *montage* (comme *laver* → *lavage*),
montagne, *mont*, *montagnard*.
- On l'écrit une dernière fois et on rappelle à quelles pages du cahier on va le trouver : celle des mots de la même famille et celle des régularités observées.

Un adjectif : lent

- Le maître demande ou donne la nature du mot : c'est un adjectif.
- Faire des phrases contenant le mot, trouver le contraire.
- Ensemble, on l'épelle phonétiquement : [l] [ɑ̃].
- On émet des hypothèses de graphie et on forme son féminin, on l'écrit en n'oubliant pas le « t ».
- On l'écrit au féminin : *une danse lente*.
- On écrit des groupes de mots: *des pas lents ou rapides, elles sont lentes*.
- On cherche des dérivés, des mots de la même famille, on les écrit : *lenteur, lentement, ralentir*.
- On écrit : *grand* → *grandeur*, *rouge* → *rougeur*, *long* → *longueur*.
- On l'écrit une dernière fois, on rappelle à quelles pages du cahier on va le trouver : celle des lettres muettes, celle des régularités observées.

Un mot invariable : autant

- Le maître demande ou donne la nature du mot : c'est un adverbe ; on fera remarquer que c'est un mot invariable.
- Faire des phrases contenant le mot.
- Ensemble, on l'épelle phonétiquement : [o] [t] [ɑ̃].
- On émet des hypothèses de graphie pour le [o] du début, on regarde à la page 4 et on remarque que [o] s'écrit le plus souvent " au " en début de mot, sinon, on prononcerait [ɔ].
- On l'écrit.
- On remarque la lettre finale (qu'on ne justifiera pas, sauf si les enfants connaissent « un tantinet »).
- On cherche des mots de la même famille : *tant, pourtant*.
- On l'écrit une dernière fois, on rappelle à quelles pages du cahier on va le trouver : celle des lettres muettes et celle des mots invariables.

3 - Les synthèses

Il s'agit, à un moment donné, de faire le point sur les régularités orthographiques qui ont pu être observées lors des séquences de mémorisation de mots, et de formuler, **quand c'est possible**, des principes de fonctionnement.

La démarche

- ☞ Observer les listes du cahier.
- ☞ Verbaliser les remarques, dégager un principe de fonctionnement.
- ☞ Composer une affiche collective reprenant le fonctionnement dégagé afin de servir de mémoire pour la classe.
- ☞ Lire la synthèse sur le cahier.
- ☞ Exercices.

La liste des synthèses

- m devant m, b, p,
- la valeur de position de la lettre « g »,
- la valeur de position de la lettre « s »,
- la valeur de position de la lettre « c »,
- « à, au, aux »,
- les accents,
- « et, ou »,
- « son, sa, ses »,
- « ail/aïlle – eil/eille – euil/euille – ouil/ouille »,
- le pluriel des noms,
- le pluriel des adjectifs,
- le féminin des noms,
- le féminin des adjectifs,
- les rôles de la lettre « s » (phonologique, lexical et grammatical),
- les rôles de la lettre « t » (phonologique, lexical et grammatical).

4 - Les dictées

Les dictées de groupes de mots

Il s'agit, pour les élèves, d'écrire les mots mémorisés dans le contexte d'une phrase et de réaliser les accords à l'intérieur du groupe sujet-verbe et du groupe nominal. Le maître lit la phrase entière mais les élèves n'écrivent que le groupe de mots manquant. Si, dans ce groupe de mots, il y a des mots qui n'ont pas été mémorisés, le maître les écrit au tableau.

Exemple

Écrire au tableau le mot « magasin ».

Dictée maître

Le conducteur dont j'ai oublié *le nom* va *conduire* son véhicule au garage à côté *du pont*.

En ville, rue *du Chiffon*, il y a *de nombreux magasins* et il pourra acheter cinq tranches *de jambon* et un paquet avec *des bonbons* de toutes les couleurs.

Ne confondez pas *mouton* et *menton*, *monter* et *montrer*. Il vous a fallu *longtemps* pour *comprendre*.

Dictée élève

..... dont j'ai oublié va
 son véhicule au garage à côté

En ville, rue, il y a
 et il pourra acheter cinq
 tranches et un paquet avec
 de toutes les couleurs.

Ne confondez pas et,
 et Il vous a fallu
 pour

Les dictées de textes

Il s'agit, pour les élèves, de mettre en œuvre **en même temps** un certain nombre d'habiletés orthographiques :

- écrire sans erreur les mots mémorisés sans confondre les homophones ;
- réaliser les accords sujet-verbe et à l'intérieur du groupe nominal ;
- écrire les mots non mémorisés en faisant des hypothèses de graphie à partir de la relation phonie/graphie et à partir de leur construction ;
- relire le texte en utilisant la grille de relecture établie lors de la première dictée de texte ;

— Je mémorise... et je sais écrire des mots

- expliciter les stratégies employées pour écrire les mots ;
- corriger ses erreurs, à partir de la grille de codage établie lors des premières dictées de groupes de mots et en utilisant les outils appropriés (dictionnaire, cahier d'orthographe, tableau de conjugaison).

Déroulement d'une séquence de dictée

- ☞ dictée des groupes de mots ou du texte ;
- ☞ révision par l'élève à l'aide de la grille de relecture ;
- ☞ correction collective en faisant expliciter les stratégies orthographiques (pour une ou deux phrases) puis codage des erreurs par le maître et correction individuelle par chacun en utilisant l'outil approprié. Le maître corrigera lui-même les erreurs que les enfants ne peuvent corriger : accord de l'attribut, verbes à l'infinitif...

Élaboration de la grille de relecture

Lors des premières dictées de mots et de la première dictée de texte, on établira avec les élèves la liste des éléments orthographiques à revoir avant de « rendre » la dictée. Cette grille sera aussi utilisée **pour relire les textes produits**.

Exemple de liste (à formuler avec les mots des élèves) :


- Je relis pour voir si j'ai mis les points, les majuscules et si je n'ai pas oublié de mots.
- Je relis chaque mot pour voir si tous les phonèmes sont transcrits à leur place.
- Je réfléchis sur la construction des mots pour voir si je n'ai pas oublié de lettres finales.
- Je vérifie les accords du verbe avec le sujet et les accords dans le groupe nominal.

Élaboration du codage des erreurs

Quand les élèves savent utiliser la grille de relecture, introduire peu à peu le codage des erreurs pour que chacun puisse corriger sa dictée en utilisant l'outil approprié et surtout, puisse **corriger les textes qu'il produit**.

Lors de la correction collective, on s'interroge sur la nature des erreurs, on les code et on cherche où on peut trouver la solution.

Exemples d'erreurs codées

	Erreur de « son » : grôle au lieu de drôle	Panneau dans la classe avec les mots-clés pour chaque phonème (s'il existe)
G	Erreur de graphie : châto au lieu de château	Pages 6 à 24 du cahier ou dictionnaire
LF	Oubli de lettre finale	Pages 50-51 du cahier ou dictionnaire
H	Erreur avec un homophone	Page 64 du cahier ou dictionnaire
ASV	Erreur ou oubli d'accord du verbe avec le sujet	Tableau de conjugaison
AMF	Erreur ou oubli d'accord en genre dans le GN	Pages 57-58 du cahier
ASP	Erreur ou oubli d'accord en nombre dans le GN	Pages 54 à 56 du cahier

5 - Les évaluations

Il y a une évaluation à la fin de chaque période avant les vacances scolaires pour évaluer :

- les connaissances acquises sur le système graphique et sur la construction des mots,
- les capacités à appliquer les principes de fonctionnement qui ont été découverts, à réviser le texte écrit, à corriger les erreurs faites et à expliciter les stratégies employées.

Chaque évaluation se compose :

- d'exercices visant à faire écrire les mots mémorisés,
- d'exercices visant à faire employer les principes découverts,
- d'une dictée courte dont l'objectif est d'évaluer la capacité à réviser un texte : celui-ci sera dicté, écrit par les élèves en sautant une ligne pour la correction ; chacun relira son texte avec la grille de relecture, soulignera les mots dont il n'est pas sûr de l'orthographe, utilisera son cahier d'orthographe et le dictionnaire pour se corriger. Seulement après, le texte sera rendu au maître,
- de la production écrite d'un court texte qui sera corrigé individuellement après codage des erreurs par le maître.

On aidera les élèves à faire le point sur ce qu'ils savent ou ne savent pas faire en remplissant la grille se trouvant à la fin de chaque évaluation.